

## MINISTÈRE DE LA QUALITÉ DE LA VIE

**Décret du 29 août 1975 portant classement parmi les sites pittoresques du massif des Calanques (Bouches-du-Rhône).**

Par décret en date du 29 août 1975, est classé parmi les sites pittoresques du département des Bouches-du-Rhône l'ensemble formé, sur les communes de Marseille et de Cassis, par le massif des Calanques, tel que cet ensemble figure sur le plan au 1/20 000 annexé au présent décret (1).

Le présent décret sera notifié au préfet du département des Bouches-du-Rhône et aux maires des communes précitées.

Il sera publié au bureau des hypothèques de la situation du site classé, dans les conditions prévues par l'article 10 de la loi du 2 mai 1930.

(1) Le plan peut être consulté à la préfecture des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

**Décret du 29 août 1975 portant classement parmi les sites pittoresques de la vallée de Boissy-aux-Cailles et ses contreforts (Seine-et-Marne).**

Par décret en date du 29 août 1975, sont classés parmi les sites pittoresques la vallée de Boissy-aux-Cailles et ses contreforts boisés sur les communes de Boissy-aux-Cailles et du Vaudoué (Seine-et-Marne), tels que les limites apparaissent sur le plan au 1/5 000 joint au décret (1).

Le décret sera notifié au préfet du département de Seine-et-Marne aux maires des communes de Boissy-aux-Cailles et du Vaudoué ainsi qu'à chacun des propriétaires intéressés.

Il sera publié au bureau des hypothèques de la situation du site classé, dans les conditions prévues par l'article 10 de la loi du 2 mai 1930.

(1) Le plan peut être consulté à la préfecture de Seine-et-Marne, à Melun.

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

### Administration centrale.

Par arrêté du Premier ministre, du ministre du travail et du ministre de la santé en date du 26 août 1975, M. Balmay (Dominique), administrateur civil de 1<sup>re</sup> classe, est nommé sous-directeur à l'administration centrale du ministère du travail et du ministère de la santé.

Par arrêté du Premier ministre, du ministre du travail et du ministre de la santé en date du 26 août 1975, M. Marquant (Philippe), administrateur civil de 1<sup>re</sup> classe, est nommé sous-directeur à l'administration centrale du ministère du travail et du ministère de la santé.

Par arrêté du Premier ministre, du ministre du travail et du ministre de la santé en date du 3 septembre 1975, M. Vivies (Jacques), administrateur civil hors classe, sous-directeur, est nommé directeur adjoint à l'administration centrale du ministère du travail et du ministère de la santé.

### Directions régionales de la sécurité sociale.

Par arrêté du ministre du travail en date du 18 août 1975, Mme Dejean (Marie), agent administratif supérieur à la direction régionale de la sécurité sociale de Paris, a été nommée chef de bureau et maintenue en cette qualité à la direction régionale de la sécurité sociale de Paris.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

### Administration centrale.

Par arrêté du Premier ministre, du ministre du travail et du ministre de la santé en date du 26 août 1975, M. Duliege (Jean), administrateur civil hors classe, est nommé sous-directeur à l'administration centrale du ministère du travail et du ministère de la santé.

### Centres hospitaliers et universitaires.

Par arrêtés du ministre de la santé et du secrétaire d'Etat aux universités en date du 16 juillet 1975, les praticiens dont les noms suivent sont nommés chefs de service dans les disciplines et les centres hospitaliers et universitaires ci-dessous énumérés :

#### Centre hospitalier et universitaire de Caen.

M. Guihard (Jacques), professeur titulaire à titre personnel (pédiatrie, génétique médicale), médecin des hôpitaux, non chef de service, est nommé chef de service de pédiatrie.

Cette nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> août 1975.

#### Centre hospitalier et universitaire de Bordeaux (hôpital Xavier-Arnoz).

M. Neverre (Georges), professeur titulaire de physiologie, biologie des hôpitaux, non chef de service (exploration fonctionnelle), est nommé chef de service du laboratoire d'exploration fonctionnelle pulmonaire.

Cette nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> août 1975.

#### Centre hospitalier et universitaire de Toulouse (hôpital de la Grave).

M. Fedou (Robert), professeur sans chaire des universités (médecine interne), médecin des hôpitaux, non chef de service, est nommé chef de service de médecine générale.

Cette nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1975.

#### Centre hospitalier et universitaire de Clermont-Ferrand.

M. Sole (Pierre), professeur titulaire de clinique ophtalmologique, ophtalmologiste des hôpitaux, non chef de service, est nommé chef de service d'ophtalmologie.

Cette nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1975.

## SECRETARIAT D'ETAT AUX TRANSPORTS

### Servitudes aéronautiques de dégagement d'aérodromes.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux transports en date du 4 août 1975, a été approuvé le plan des servitudes aéronautiques établi pour la protection des dégagements de l'aérodrome de Toulouse-Bourg-Saint-Bernard (Haute-Garonne), plan d'ensemble ES 208 a, index AI, et les documents annexés.

Les servitudes s'étendent sur le territoire des communes de :

Bourg-Saint-Bernard, Saussens et Francarville, dans le département de la Haute-Garonne, et Teulat, Montcabrier et Bannières, dans le département du Tarn.

Le plan et les pièces annexés sont déposés à la mairie de chacune de ces communes.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux transports en date du 8 août 1975, a été approuvé le plan des servitudes aéronautiques de dégagement protégeant l'aérodrome de Sarlat-Domme (Dordogne) suivant le plan ES 121 b, index B, et les documents annexés.

Ces servitudes aéronautiques s'étendent sur le territoire des communes de Domme et de Nabirat.

Un exemplaire du plan approuvé et des documents annexés est déposé à la mairie de chacune de ces communes.

Le présent arrêté remplace l'arrêté du 10 juin 1970.